

Lycée des métiers  
de l'Architecture,  
de la Construction  
et de l'Énergie.

**BAC PRO**  
Technicien ou  
Technicienne du  
Bâtiment : Organisation  
et Réalisation  
du Gros Œuvre



Famille de  
Métiers de la construction  
durable, du bâtiment et  
des travaux publics



67, rue Jeanne Laborbe  
37700 Saint-Pierre-des-Corps  
Tél. : 02 47 46 43 00  
ce.0370054h@ac-orleans-tours.fr  
www.martin-nadaud.org



**SC** **Bac Pro**  
**AP** **Technicien ou Technicienne**  
**GR** **du Bâtiment : Organisation**  
**et Réalisation du Gros Œuvre**

## Activités professionnelles

La formation prépare les élèves aux métiers de constructeur en bâtiment (maçonnerie ou béton armé).

## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel

Une part importante des apprentissages professionnels est confiée à l'entreprise (surtout pour les jeunes sous statut d'apprenti).

L'activité en entreprise prend des formes variées, les tâches confiées doivent couvrir le plus possible les compétences exigées par le référentiel.

Le lycée apporte le complément de formation nécessaire (technologie, laboratoire, topographie, organisation, gestion, travaux pratiques...).

### Enseignement général

La formation générale permet de donner aux élèves les outils nécessaires à la résolution des problèmes techniques qui leur seront posés (français, histoire géographie, maths, sciences, langue vivante, gestion, éducation artistique, éducation physique et sportive).

Il est à noter que le Bac Professionnel exige un bon niveau d'enseignement général qui permettra au futur salarié de s'adapter et d'évoluer dans l'entreprise.

## Débouchés

Le titulaire du BAC Professionnel technicien du bâtiment et réalisation du gros œuvre occupera un poste de production sur le chantier (coffrage, béton armé, maçonnerie). Ses qualifications acquises durant la formation et son investissement personnel lui permettront de progresser vers des postes de compagnon, chef d'équipe et chef de chantier.

### Poursuites d'études

- BTS Bâtiment
- BTS Travaux Publics
- BTS EEC Études et Économie de la construction

## Recrutement

Après la troisième ou un CAP du domaine du bâtiment ou des travaux publics. Deux voies possibles : **Scolaire** et **Apprentissage**.

- Voie scolaire : 22 semaines en entreprise réparties sur les 3 années.
- Apprentissage : l'apprenti est salarié d'une entreprise (alternance de 26 semaines en entreprise et de 21 semaines au Lycée chaque année).